

INFORMATION DE PASSATION D'UNE COT ACTIVITE ECONOMIQUE

**Information n°SDVE-2021/09/Pont sur Yonne
sur les considérations de droit et de fait justifiant l'absence
de publicité et/ou de mise en concurrence pour l'octroi de la COT n° 61112100025**



Référence de l'emplacement	PK 79.604 à 79.567
Localisation	Commune de Pont sur Yonne (89140) – rivière Yonne – bief de Champfleury, rive gauche
Objet de la COT/AOT	Quai de chargement et déchargement
<p style="text-align: center;">CONSIDERATIONS DE DROIT</p> <p>Absence de publicité et de mise en concurrence de l'AOT/COT fondée sur l'article L. 2122-1-3 du code général de la propriété des personnes publiques : publicité et mise en concurrence impossible ou non justifiée au motif ci-contre :</p>	<p>Les caractéristiques particulières de la dépendance, notamment géographiques, physiques, techniques ou fonctionnelles, ses conditions particulières d'occupation ou d'utilisation, ou les spécificités de son affectation le justifient au regard de l'exercice de l'activité économique projetée</p>
<p style="text-align: center;">CONSIDERATIONS DE FAITS</p> <p>Justification concrète de la dérogation à la procédure de publicité et de mise en concurrence au regard de la AOT/COT délivrée</p>	<p>L'occupation du domaine public fluvial est adjacente à la carrière, située sur une parcelle pour laquelle la société attributaire bénéficie d'un droit d'usage issu d'une convention avec la commune.</p>